

# Chavouot

6 et 7 sivan 5783

**Entrée**

Jeudi 25 mai 2023  
(entre 20h01 et 21h20)

**Sortie**

Samedi 27 mai 2023  
(22h43)





1 |

**Chavouot**

**3-6**

2 |

**Guide du fidèle**

**7-8**



## Entre Pessah et Chavouot : le compte du Omer

La Thora nous demande dès le lendemain du premier jour de la Fête de Pessah de compter le Omer pendant sept semaines complètes jusqu'au cinquantième jour, c'est-à-dire jusqu'à la fête de Chavouot.

Dans quel but la Thora nous demande-t-elle de compter tous les jours, sans en omettre un seul ?

La période de l'Omer relie deux fêtes : Pessah, la sortie d'Egypte et Chavouot, la révélation de la Thora. Ces deux fêtes, pourtant différentes ne peuvent se concevoir l'une sans l'autre.

Pessah, qui est la libération du peuple juif n'a de sens que si elle est accompagnée d'une élévation spirituelle traduite par la célébration de la fête de Chavouot.

Telles furent d'ailleurs les paroles transmises par Moïse à Pharaon :

« Laisse partir mon peuple ET ils me serviront ».

Par le compte de l'Omer, nous montrons l'importance de ces jours pendant lesquels une participation active

est demandée aux enfants d'Israël afin de recevoir la Thora.

C'est la raison pour laquelle selon la Halakha, celui qui a omis de compter un seul jour n'aura plus la possibilité de reprendre le compte le lendemain en prononçant une bénédiction.

Aucun maillon ne doit donc manquer à la chaîne qui relie Pessah à Chavouot.





## Chavouot ou le passage de l'orge au blé :

Chaque fête de pèlerinage est reliée à un événement agricole (cf. Exode XXIII). Pour le peuple Juif, la nature prend son sens en fonction de la manifestation de l'Éternel dans l'Histoire. Ainsi, Pessah est la fête du printemps, mais aussi « le temps de notre libération ».

Chavouot n'est pas uniquement « la fête de la moisson », hag hakatsir, mais aussi « le temps du don de notre Torah ».

Le Maharal de Prague explique le passage des enfants d'Israël de l'Égypte au mont Sinaï, de la manière suivante : le lendemain de Pessah, Israël doit apporter de l'orge à l'état brut, alors qu'à Chavouot, l'offrande est composée de deux pains de blé. L'orge à l'état brut évoque la nourriture de l'animal, l'état de nature originel ; le pain de blé est la nourriture de l'homme, dont le travail apporte une plus-value au monde créé par D. Ainsi la sortie d'Égypte est une invitation à l'élévation spirituelle.





## Chavouot et le don de la Thora :

Chavouot est la deuxième fête de pèlerinage du calendrier hébraïque, elle s'intercale entre Pessah et Souccot. En Diaspora elle se célèbre le 6 et le 7 du mois de Sivan.

Dans notre liturgie Chavouot est mentionnée comme « zéman matan toraténou, le temps du don de notre Torah ».

Ce don des 10 paroles –décalogue– a eu lieu historiquement 50 jours après la sortie d'Egypte.

Nos sages nous enseignent que chaque année à la même date le flux de sainteté propre à ce jour « réapparaît ». Nous proclamons comme nos ancêtres l'ont fait au pied du mont Sinaï « Naassé vénichma », «Nous l'accomplirons et nous la comprendrons».

## Les différentes appellations de la fête de Chavouot :

•**Chavouot** : Le nom Chavouot (Hag ha-Chavouot selon Chémoth / Exode 34, 22 & Dévarim / Deutéronome XVI, 16) signifie en hébreu «semaines», car

cette fête tombe sept semaines après Pessah.

•**Atséret** : Car Chavouot est la «fête de clôture» de Pessah, dans la mesure où le don de la Torah couronne la libération physique du peuple d'Israël.

•**Fête de la moisson** : En lien avec la vie agricole du pays d'Israël, la fête de Chavouot est aussi appelée «fête des moissons » (hag hakatsir selon Chémoth / Exode XXIII, 16) car c'est l'époque de la moisson du blé et l'offrande offerte à Chavouot était à base de blé.

•**Fête des prémices** : Chavouot est aussi nommée Yom ha-Bikourim (fête des prémices) selon Bamidbar/ Nombres XXVIII, 26, en référence à cette offrande constituée par la nouvelle récolte et aussi parce qu'à partir de ce jour, débute la saison de la Mitsva des prémices qui consiste à apporter au temple les prémices de chacune des sept espèces de fruits

caractéristiques de la terre d'Israël.

## Les lectures de Chavouot :

• Il est souhaitable de veiller toute la première nuit de Chavouot pour lire le « Tikoun leil Chavouot » jusqu'au lever du jour et /ou pour étudier la Thora.

A Chaharit du 1er jour on lit dans la Paracha Yitro dans l'Exode les chapitres 19 et 20 contenant les Dix Commandements.

• L'après-midi on lit le livre de Ruth (la première moitié le 1er jour, la seconde moitié le second jour). Dans le rite achkenaze, on lit le livre entier le 2ème jour.

• Certaines communautés lisent les Azharot qui sont une présentation poétique des 613 Mitsvot.



## Consommer des mets lactés :

Généralement on consomme des mets lactés et du miel pour l'occasion, afin de rappeler que la Torah est comparée au lait et au miel dans le Cantique des cantiques (IV, 9) « Miel et lait sous ta langue ».

Nous trouvons une allusion au lait dans l'un des versets que nous lisons dans le Maftir des deux jours (Nombres XXVIII, 26) « ouvyom habikourim béhakrivkhém Min'ha 'Hadacha Lhachem Béchavouotékhém » : Les initiales donnent MEHALAV = du lait.

## Guide du fidèle

• **Jeudi 25 mai 2023, 5 sivan 5783.**

Erouv Tavchiline :

Cette année, Yom Tov (Jeudi 25 mai 2023) tombe avant Chabbat . Nos Sages ont interdit de cuisiner pendant Yom Tov pour Chabbat, afin d'éviter de négliger la sainteté de Yom Tov.

Pour nous permettre de cuisiner, ils ont institué le « Erouv Tavchiline », de manière à bien exprimer que l'on a entamé les préparatifs de Chabbat, bien avant Yom Tov, le jeudi 25 mai 2023 au soir.

Ainsi, lorsqu'on cuisinera pendant Yom Tov, on ne fera que compléter ses préparations pour Chabbat. Ce n'est que par ce dispositif que l'on pourra cuisiner pendant Yom Tov pour Chabbat (vendredi 26 mai 2023).

Allumage des bougies de Yom Tov : entre 20h01 à 21h20 (Plag)

- Arvit : Psaume 88 et office de Yom Tov.

- Veillée d'étude (se renseigner auprès du Rabbin de votre Communauté).

• **Vendredi 26 mai 2023 6 sivan 5783**

1er jour de Yom Tov

- Office de Chaharit : 9h00

- 1er sefer Torah : Chémot / Exode 19 et 20 (Les enfants d'Israël au Sinaï et 10 Commandements).

- 2ème sefer Torah : Bamidbar / Nombres 28, 26 à 31 (sacrifices et offrandes de la fête).

- Haftara : Ezéchiel I (le Char céleste).

- Minha : Office de Yom Tov

- Arvit : Psaume 88 et office de Yom Tov.

- Allumage des bougies à partir d'une flamme existante : entre 20h02 et 20h17

- Kidouch des fêtes avec la mention de Chavouot, et de Chabbat, récitation de la bénédiction de Chééhéyanou.

• **Samedi 27 mai 2023 7 sivan 5783**

2ème jour de Yom Tov

- Office de Chaharit : 9h00

- 1er sefer Torah : Dévarim / Deutéronome 15 et 16 (lois des fêtes).

- 2ème sefer Torah : Bamidbar / Nombres 28, 26 à 31.

- Haftara Vision du prophète 'Habacuc III





- Yzkor : 11h00
  - Minha : Office de Yom Tov et seouda chlichit 20h30
  - Arvit : de 'hol, dans la Amida intercaler «ata 'honantanou»
  - Fin de la fête : 22h43
  - Havdala avec feu et aromates : 22h43
- Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à consulter le rabbin de votre Communauté.

**'HAG SAMEA'H !**

Texte élaboré sous la direction du Grand Rabbin de Paris  
Rav Michel GUGENHEIM

**Consistoire de Paris**  
17, rue St-Georges - 75009 Paris  
tél. 01.40.82.26.26

Site : [www.consistoire.org](http://www.consistoire.org)